



CAHIER DES CHARGES

Réalisation d'une enquête sur la fréquentation et les usages sur la Presqu'île de Pindaï

Limite de remise des offres : 14 septembre 2025 23h00

Service Milieux et Ressources Terrestres

Direction du Développement Economique et de l'Environnement

Province Nord

Table des matières

1	Introduction	1
2	Prescriptions techniques.....	1
2.1	Contexte et objectifs de la prestation	1
2.2	Étendue de l'enquête.....	1
2.2.1	Population ciblée	1
2.2.2	Aspects à couvrir	2
2.2.3	Périmètre Géographique	2
2.3	Méthodologie et Compétences Requises	2
2.3.1	Méthodologie d'Enquête	2
2.3.2	Analyse des Données	3
2.3.3	Compétences Requises	3
2.4	Livrables	3
2.5	Communication.....	4
3	Prescriptions administratives.....	4
3.1	Suivi et pilotage de la prestation	4
3.2	Délai d'exécution	4
3.3	Prolongation du délai.....	5
3.4	Cotraitance / sous-traitance	5
4	Prescriptions financières.....	5
4.1	Phasage et justificatifs	5
4.2	Modalités de paiement.....	5
5	Modalités de soumission	Erreur ! Signet non défini.
6	Contacts	6

1 Introduction

La presqu'île de Pindaï, située dans la commune de Pouembout en Province Nord de la Nouvelle-Calédonie, est gérée par les services publics depuis de nombreuses années, territoire tout d'abord, puis province Nord, dans le but de préserver les différents et nombreux enjeux écologiques, culturels, archéologiques et historiques de l'espace. Elle fait l'objet de réflexions depuis de nombreuses années en vue d'envisager potentiellement la mise en place d'une aire protégée. Ce projet vise à concilier les différents enjeux de protection de la biodiversité exceptionnelle ainsi que les enjeux patrimoniaux et d'usages, en aménageant le site à certains endroits pour tenir compte de ces préoccupations et de l'accès du public. Pour orienter les décisions d'aménagement et de gestion, une enquête de fréquentation est nécessaire pour mieux comprendre les usages actuels, les attentes des usagers et l'impact de ces usages sur l'environnement.

2 Prescriptions techniques

2.1 Contexte et objectifs de la prestation

Le présent cahier des charges a pour objectif de cadrer une prestation d'enquête sur la fréquentation de la Presqu'île de Pindaï qui aura pour objectif de :

- Quantifier et qualifier la fréquentation actuelle de la presqu'île,
- Identifier les profils des visiteurs et leurs usages sur la presqu'île,
- Recueillir les perceptions des visiteurs concernant les enjeux du site, les initiatives de conservation et d'utilisation, ainsi que les aménagements possibles,
- Formuler des recommandations pour l'aménagement futur en tenant compte des attentes des usagers et des objectifs de conservation.

2.2 Étendue de l'enquête

2.2.1 Population ciblée

L'enquête s'adresse plus particulièrement :

- aux visiteurs actuels de la presqu'île (locaux, touristes),
- aux résidents des communes de Poya, Pouembout et Koné,
- aux associations et groupes d'intérêts utilisant le site pour diverses activités (pêche, randonnée, pique-nique...).

2.2.2 Aspects à couvrir

L'enquête devra collecter *a minima* des données sur les points suivants :

- **Caractéristiques des visiteurs** : Âge, lieu de résidence, fréquence des visites, type de véhicule utilisé pour se rendre sur site, taille des groupes.
- **Usages du site** : Activités pratiquées, durée de la visite, période(s) de fréquentation.
- **Perception de l'environnement** : Sensibilité aux enjeux du site et aux initiatives de conservation, opinion sur l'état de la biodiversité et du patrimoine culturel et historique. Perception du site dans son environnement élargi (proximité Népoui-Nékoro, plaine des gaïacs...).
- **Attentes et suggestions** : Aménagements souhaités, activités à développer, zones à protéger.

2.2.3 Périmètre Géographique

L'enquête portera sur l'ensemble de la presqu'île de Pindaï, avec un focus particulier sur les zones les plus fréquentées et les zones sensibles identifiées pour la conservation qui seront fournies par la province Nord. Quelques questions pourront concerner l'environnement proche de la presqu'île.

2.3 Méthodologie et Compétences Requises

2.3.1 Méthodologie d'Enquête

L'enquête sera réalisée en utilisant une combinaison des méthodes suivantes :

- **Questionnaire sur place** : Distribution de questionnaires aux visiteurs sur la presqu'île pendant différentes périodes (week-ends, jours fériés, etc.).
- **Questionnaire en ligne** : Diffusion d'un questionnaire numérique via les réseaux sociaux, le site de la province Nord et des communes, et des plateformes locales.
- **Suivi des activités sur place** : Réalisation de suivis et d'enquêtes géoréférencés des activités sur la presqu'île afin de construire une cartographie des usages.

Toute autre méthode est envisageable. Elle devra alors être détaillée et exposée dans l'offre remise par le candidat.

2.3.2 Analyse des Données

Le prestataire devra utiliser des techniques d'analyse statistique pour traiter les données quantitatives (profil des visiteurs, usages, etc.) et une analyse thématique pour les données qualitatives (suggestions, perceptions). Des outils de géolocalisation devront être utilisés lors des phases d'enquêtes sur place (questionnaire, suivi des activités), notamment pour cartographier les usages et les zones les plus fréquentées.

2.3.3 Compétences Requises

Le prestataire doit démontrer une expérience dans la réalisation d'enquêtes de terrain, l'analyse de données statistiques, et une connaissance des enjeux de conservation dans les espaces naturels remarquables.

2.4 Livrables

Les livrables attendus dans le cadre de cette prestation sont *a minima* les suivants :

1. **Rapport Préliminaire** : Méthodologie détaillée, résultats intermédiaires après un mois de collecte de données et planification des opérations à venir.
2. **Rapport Final** : Synthèse des résultats, analyse détaillée, cartographie des usagers, recommandations pour les aménagements futurs et les mesures de gestion de la fréquentation.
3. **Présentation de Restitution** : Diaporama pour présenter les résultats aux parties prenantes (province, commune, autorités coutumières et associations).

Tous les livrables seront remis en langue française sous format numérique compatible avec les systèmes et logiciels utilisés par la province Nord (notamment suite bureautique Microsoft Office).

Toutes les données iconographiques seront livrées au format .jpeg, avec un droit d'utilisation cédé à la province Nord sans limite de durée, pour tous support et pour tout usage (amélioration et de diffusion des connaissances, communication, sensibilisation, etc.) à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Toutes les données géographiques et toutes les cartes seront livrées sous forme de fichiers de système d'information géographique compatible avec les formats ESRI ArcGIS (par défaut, fichiers shapefile .shp). Les cartes seront également livrées au format Adobe acrobat (.pdf). Les modalités d'échange, de format, de règles topologiques et de livraison des données géographiques seront précisées dans une annexe lors de la contractualisation de la prestation.

Toutes les données géographiques et cartographiques livrées seront projetées dans le système RGNC 91-93 / Lambert New Caledonia (EPSG 3163).

2.5 Communication

Toute communication concernant la présente prestation (médias, publication sur les réseaux sociaux, etc.) devra être soumise à la validation préalable des services ou organe de suivi décrit au 3.1.

3 Prescriptions administratives

3.1 Suivi et pilotage de la prestation

Cette prestation est pilotée par le service milieux et ressources terrestres (SMRT), au sein de la direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) de la province Nord.

Un comité de pilotage pourra être constitué pour assurer le suivi de la présente prestation ; il pourra inclure de façon ponctuelle ou permanente d'autres services provinciaux, des experts pertinents ainsi que des partenaires de la province Nord.

Les réunions de suivi seront réalisées entre le prestataire et le comité de pilotage mentionné au 3.1 ; il s'agit au minimum de :

- Une réunion de lancement, en présentiel ou en visio
- Une réunion de suivi intermédiaire, en présentiel ou en visio
- Une réunion de restitution, en présentiel à Koné, qui sera élargie au-delà du dispositif de suivi mentionné au 3.1 : autres agents provinciaux, potentiellement d'autres acteurs extérieurs et partenaires (ANCB, instituts de recherche, associations locales).

3.2 Délai d'exécution

Le candidat retenu devra rendre ses livrables avant le 30 août 2026.

Un calendrier d'exécution prévisionnel devra être proposé dans l'offre.

Le livrable 1 ainsi que la planification des missions de terrain seront dus pour le 14 novembre 2025 au plus tard.

3.3 Prolongation du délai

Le délai d'exécution pourra être prolongé d'un commun accord, dès lors que la province Nord et le prestataire constatent contradictoirement des conditions entravant directement ou indirectement la réalisation des prestations. La prolongation du délai d'exécution sera régularisée par avenant à la convention.

3.4 Cotraitance / sous-traitance

La cotraitance et/ou la sous-traitance sont autorisées. Le mandataire désigne les membres du groupement et fait son affaire des relations avec ceux-ci, sans toutefois qu'elles ne puissent aller à l'encontre des prescriptions du présent cahier des charges.

4 Prescriptions financières

4.1 Phasage et justificatifs

Le règlement se fera dans les conditions stipulées dans la convention de prestation.

4.2 Modalités de paiement

Le règlement s'effectuera par virement bancaire sur le compte du titulaire.

Dans le cadre d'une cotraitance ou d'une sous-traitance, le mandataire fait son affaire des paiements de ses sous-traitants et cotraitants.

5 Modalités de soumission

Les offres et devis seront déposés sur la plateforme du site Internet de la province Nord à l'adresse suivante (<https://www.province-nord.nc/consultations>) et pour la consultation correspondante. Elles devront répondre au cahier des charges dans sa globalité.

Les offres complètes seront reçues jusqu'au 14 septembre 2025 à 23h00, dernier délai.

Les candidats ont la possibilité de poser des questions par courrier électronique au maître d'ouvrage sur le dossier de consultation à l'adresse du contact figurant au paragraphe 6 ci-dessous ainsi que dans la consultation.

Une offre remise hors délai ne sera pas prise en compte.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours calendaires à compter de la date limite de remise de celle-ci.

Une réponse sera transmise auprès du prestataire retenu par la province Nord au plus tard deux semaines après la clôture de la remise des offres.

6 Contacts

Pour tout renseignement complémentaire :

Malik Oedin, Chef du District Forestier Ouest

Service Milieux et Ressources Terrestres

Direction du Développement Économique et de l'Environnement – Province Nord

B.P 41 – 98860 – Kohnê (Koné) – Cédex – Nouvelle-Calédonie

Tél. : +687 94 03 58

Courriel : m.oedin@province-nord.nc

Lu et approuvé

Bon pour acceptation des prescriptions contenues au présent cahier des charges

A Koné, le

Signature :

Cachet et signature

Annexe 1

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

agissant en mon nom personnel

ou

agissant au nom et pour le compte de la société

en qualité de.....

ayant son siège social à.....

tel :

courriel :

Immatriculée suivant les numéros :

- n° d'identité d'établissement (RIDET) :

- n° d'inscription au registre du commerce :

atteste sur l'honneur que la société que je représente est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales à la date du dépôt de l'offre.

Si mon offre était retenue, je m'engage à fournir les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que j'ai satisfait à mes obligations fiscales et sociales (attestations CAFAT ou RUAMM et les 3 volets de l'attestation fiscale et extrait K-bis dans le délai de 10 jours à compter de la date notification de la demande de la province Nord, même si ma société n'a été redevable d'aucune imposition fiscale (cas des sociétés nouvellement créées).

La non production de ces documents dans le délai imparti entraînera le rejet de l'offre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Koné, le

Cachet et signature